



## **Chargé de mission de la politique de l'habitat et du foncier**

**Poste à pourvoir au 15 février 2021**

### **Cadres d'emplois des attachés ou des ingénieurs**

#### **Employeur**

Au cœur du territoire transfrontalier franco-suisse, la Communauté de communes du Genevois (CCG) est entourée des Massifs du Salève et du Vuache. 17 communes sont réunies depuis près de 25 ans au sein d'une intercommunalité aux compétences multiples (aménagement du territoire, développement économique, environnement et transition énergétique, logement, mobilité, eau et assainissement, déchets, action sociale et petite enfance,...) ; 210 agents au service de 45 000 habitants ; budgets consolidés : 35 M€ en fonctionnement, 33 M€ en investissement.

La Communauté de communes du Genevois et la ville-centre de Saint-Julien-en-Genevois (15 000 habitants) ont déjà mis en œuvre des démarches de mutualisation, notamment dans les domaines de la commande publique, de l'instruction du droit des sols, des bâtiments et de la voirie.

Les deux collectivités ont renforcé leurs démarches de coopération avec la constitution, en 2020, d'un pôle mutualisé « aménagement durable du territoire ». Ce pôle comprend 3 directions :

- la Direction des Dynamiques Territoriales (aménagement, planification, mobilités, habitat et stratégie foncière, urbanisme foncier ADS, développement économique, commerce et tourisme) ;
- la Direction du Développement Durable (transition écologique, déchets, régie eau et assainissement) ;
- la Direction des Equipements et Infrastructures (bâtiments, voirie et espace public, centre technique municipal).

#### **Descriptif de l'emploi**

Sous l'autorité du directeur des Dynamiques Territoriales, sur un territoire dynamique démographiquement et économiquement au cœur de la région du Grand Genève, vous contribuez à l'émergence d'une nouvelle stratégie foncière et vous mettez en œuvre la politique en matière d'habitat et de foncier sur le territoire de la Communauté de communes du Genevois, dans le cadre des objectifs stratégiques définis dans les documents de planification dont le SCOT, les PLU, le projet de territoire, le projet d'agglomération transfrontalier... .

#### **Descriptif des missions**

Vous êtes en charge notamment des missions suivantes :

- définition d'une stratégie foncière et relative à l'habitat, incluant aussi la dimension sociale. Vous vous appuyerez pour cela sur le projet de territoire en cours d'élaboration, sur les projets intercommunaux en cours et sur les programmes communaux d'action foncière, dans le but de faire émerger la stratégie foncière de la collectivité. Vous assurez la relation avec l'EPF et la Foncière ;
- organisation et mise en œuvre de la politique de programmation locale de l'habitat (révision et suivi du PLH), dont notamment le financement du logement social et accessible (développement du BRS (Bail Réel Solidaire)) ;

- conseil et animation des acteurs locaux de l'habitat (communes, acteurs publics, privés...);
- pilotage de la Conférence Intercommunale du Logement (élaboration d'un PPGDLSID (Plan de Gestion de la Demande) et d'une Convention Intercommunale d'Attribution);
- suivi du pilier habitat du contrat de ville pour le quartier prioritaire politique de la ville;
- organisation et développement de l'offre d'hébergements d'urgence et de logements de dépannage;
- mise en œuvre locale du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et notamment de l'offre destinée aux gens du voyage demandeurs de sédentarisation;
- suivi local du projet REGENERO, guichet unique de la rénovation énergétique.

### Profil recherché

#### Savoirs et compétences

- Formation en aménagement du territoire, en urbanisme et solides connaissances en droit public (Code de l'Urbanisme, Code de la construction et de l'habitation);
- Maîtrise des mécanismes de financement du logement social;
- Bonne connaissance des acteurs et des enjeux liés à l'habitat;
- Bonne connaissance des montages d'opérations et de l'environnement des collectivités locales.

#### Qualités requises et savoir-être

- Qualités d'écoute;
- Qualités d'accompagnateur et de conseil aux élus;
- Dynamique et proactif;
- Intérêt pour le travail en équipe et partenarial;
- Qualités rédactionnelles et oratoires.

#### Contraintes particulières

Lieu de travail : siège de la Communauté de communes du Genevois, à Archamps. Déplacements possibles sur tout le territoire.

Réunions en soirée (commission thématique Aménagement Habitat 2 fois par trimestre en moyenne...).

**Ce poste est un emploi permanent ouvert aux agents contractuels (Article 1-IV du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019)**

- \* Poste de catégorie A – cadre d'emplois des attachés ou des ingénieurs. Bac + 4. Expérience requise;
- \* Rémunération : traitement indiciaire, régime indemnitaire (RIFSEEP);
- \* Action sociale : tickets restaurants, participation à la prévoyance (maintien de salaire) et à une mutuelle labellisée;
- \* Temps de travail : 37h30 ou 39h avec RTT;
- \* Télétravail possible.



**Renseignements auprès de :**

Olivier Manin – Directeur du pôle mutualisé Aménagement Durable du Territoire – Tél : 06 49 56 89 11 – Mail : [omanin@cc-genevois.fr](mailto:omanin@cc-genevois.fr)

**Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser, avant le lundi 15 février 2021, par courrier, à :**

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Genevois  
Technopôle d'Archamps – Bâtiment Athéna  
38 rue Georges de Mestral  
74160 Archamps

ou par mail : [rh@cc-genevois.fr](mailto:rh@cc-genevois.fr)

Jury d'entretien programmé fin février ou début mars 2021.